

COMMUNE de PERS-JUSSY 74930

Nuancier Communal

Document annexe au règlement du Plan Local d'Urbanisme

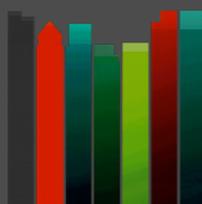
2017



CAHIER de COULEURS 1

L'Urbanisation Contemporaine de Pers-Jussy

Nuancier applicable aux zones Uc, AU et AUc



sophie garcia
coloriste

+33 (0) 6 23 90 02 75
yello@sophiegarciacoloriste.com

Image Factory - Les Papeteries
3, esplanade Augustin Aussédot - 74960 Cran Gevrier

Concernant le choix des peintures et des matériaux, les teintes des fabricants doivent être sélectionnées au plus proche de celles préconisées dans les palettes du nuancier communal.

Les teintes choisies pour les différents éléments de la construction (toiture, bardage, façade, menuiseries...) doivent être indiquées sur le permis de construire selon les références du nuancier communal (et non pas celles des fabricants). Exemple pour la façade : Fb 02

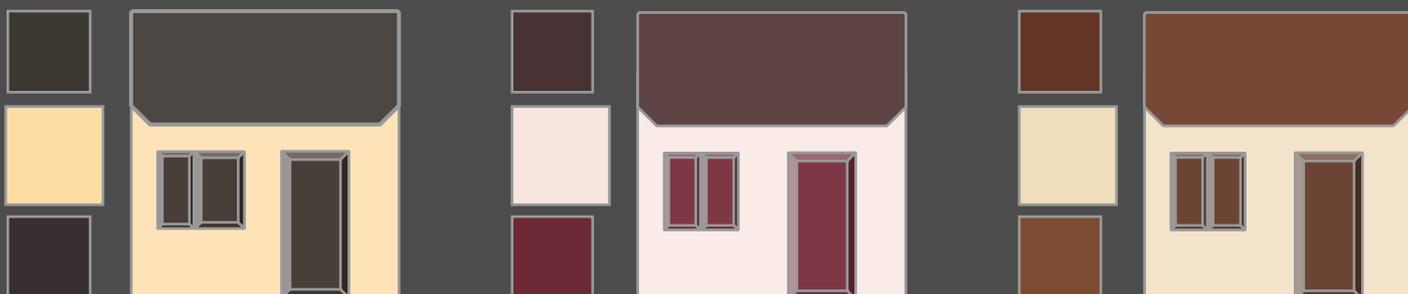
Exemples de coloration en " Ton sur Ton "

Déclinée en valeur et en saturation, (du clair au foncé et de la couleur pure au gris), une même couleur décomposée en plusieurs teintes peut servir l'ensemble d'une construction.

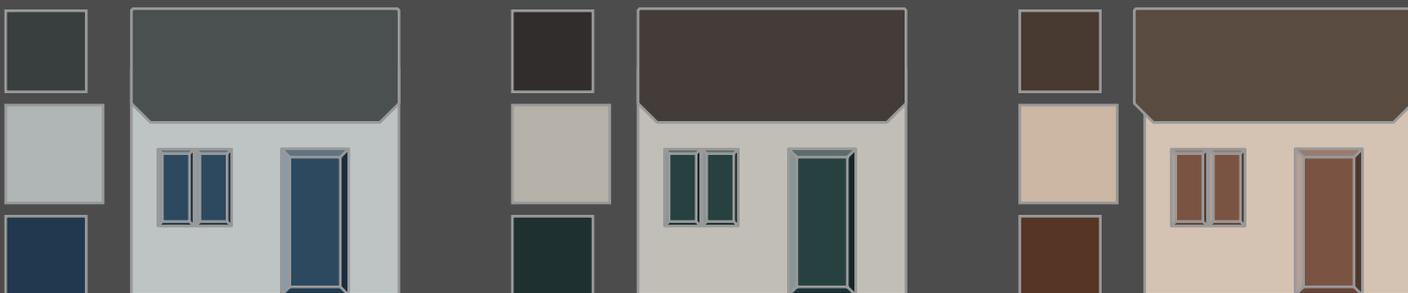
Sont ici présentés des exemples de coloration, dans la nuance, d'une habitation pour laquelle toiture, fond de façade et menuiseries sont choisis autour d'une même couleur (jaune, rose, beige - marron et bleu, vert, ocre).

Une coloration en camaïeu atténue le contraste clair/obscur généré par une façade très claire associée à des volets foncés, adoucit l'aspect de la construction et concourt à son intégration discrète dans le paysage.

Les constructions récentes



Les constructions anciennes



Le choix des Couleurs

Quelles que soient la nature, l'échelle et la fonction d'un édifice pour lequel le choix des matériaux et couleurs est à définir, une prise en considération du caractère du paysage ainsi que des constructions environnantes s'impose.

Un édifice fait partie d'un contexte. Il est toujours nécessaire de tenir compte des couleurs et des matériaux dominants du paysage, afin que le choix des tonalités de l'édifice à traiter soit cohérent avec le milieu, même si les teintes choisies sont contrastantes.

Suite à la prise en considération des éléments dominants environnementaux, l'édifice lui-même est abordé en commençant toujours par la palette générale et la couleur de la surface apparente prédominante qui se trouve souvent être la toiture, choisie au regard des toitures alentour. En relation avec la teinte du toit est alors déterminée la couleur de la façade. Sont enfin appréhendées dans la palette ponctuelle, les menuiseries et autres éléments de détail de la construction.

A ce stade, toute latitude est permise d'harmoniser les couleurs de l'édifice dans une ambiance "ton sur ton" (volets bruns sur façade jaune) ou au contraire dans des accords de couleurs plus contrastés.

Influencé par les préférences personnelles et la nécessité du respect de l'environnement existant, le choix de la coloration d'une construction doit s'appréhender élément par élément dans un processus allant du général au particulier:

- **Prise en compte de l'environnement naturel**
 - **Prise en compte des teintes des édifices voisins**
 - **Choix de la couleur de toiture**
 - **Choix de la couleur de façade**
 - **Choix de la couleur des menuiseries**
 - **Choix de la couleur du bardage et / ou des autres différents éléments architectoniques inhérents à la construction (retour de toit, balcons...)**
-

REFERENCES DES TEINTES : Nuancier RAL

T 01 : RAL 7024

T 02 : RAL 7005

T 03 : RAL 7012

T 04 : RAL 7039

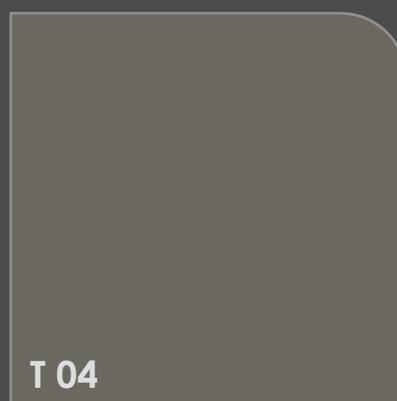
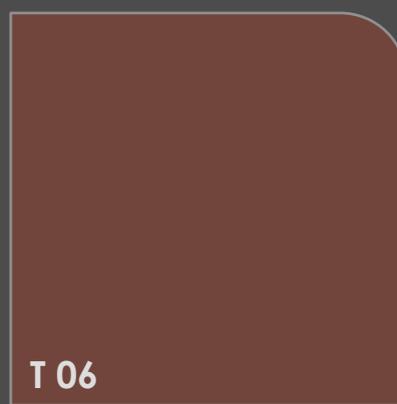
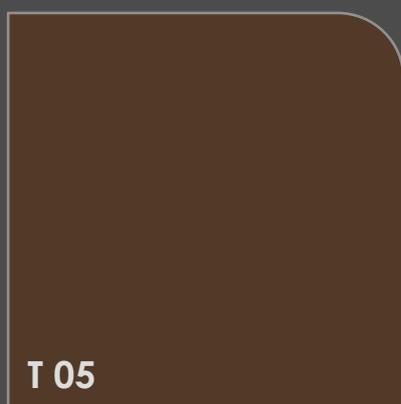
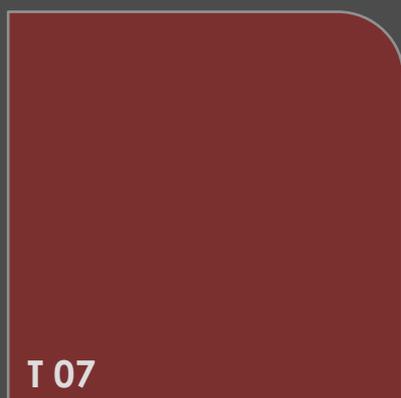
T 05 : RAL 8028

T 06 : RAL 3009

T 07 : RAL 3011

T 08 : RAL 3016

I - La Toiture



I - La Façade

Dans une gamme de tonalités claires à moyennes à dominance chaude, les couleurs des façades se déclinent en majorité autour des jaunes, ocres, ocres roses, blancs cassés...de très peu à moyennement saturés et de gris colorés froids lumineux. Les couleurs froides, (roses pâles, gris verts), ne sont que rarement présentes sur les constructions individuelles; mais tendent à apparaître.

Pour la plupart, les façades sont associées le plus souvent aux teintes chaudes du bois, parfois à des couleurs soutenues (vert, gris-bleu, bordeaux...), pour ce qui concerne les menuiseries, et de plus en plus au blanc mais aussi gris moyen et gris anthracite des volets PVC.



Avec le temps et l'apparition de nouvelles constructions, les façades s'affirment dans des tonalités plus soutenues (jaune, rose, orangé...), générant des contrastes parfois notables, voire dissonants dans l'environnement bâti et le paysage existants.

De même, selon une tendance opposée, le gris neutre ou peu teinté tend à apparaître sur les façades bois, instaurant une nouvelle dimension (non-) colorée, une "neutralité", dans l'ensemble.

Aussi, du fait de l'impact visuel fort que peuvent produire, de loin comme de près, des tons trop saturés, il est préférable, (au regard de l'emplacement de la construction), de limiter l'utilisation des couleurs très vives ou trop foncées aux menuiseries ou autres éléments de petite surface et de s'orienter vers des tons subtilement colorés et relativement lumineux pour la façade.

En effet, pour son impact fort dans le paysage, le blanc pur est à éviter au profit d'un blanc cassé ou d'un gris clair légèrement teinté, choisi au regard des habitations alentour et, dans la recherche d'une intégration harmonieuse à l'environnement existant. Le choix de la tonalité peut être orienté par la toiture; la valeur (clarté) doit s'approcher de celle des bâtiments alentour ou du même style.

Dans le respect de ses spécificités et son caractère, la couleur doit contribuer à la valorisation du bâtiment tout en participant, dans une logique d'accompagnement, à sa juste intégration au cœur d'une commune en évolution, dont il importe de comprendre et préserver l'identité.

REFERENCES DES TEINTES : Nuancier NCS 1950

Fa 04 1000-N
Fa 03 1500-N
Fa 02 2500-N
Fa 01 3500 N

Fb 04 0505-G90Y
Fb 03 1010-G90Y
Fb 02 1020-G90Y
Fb 01 2502-Y

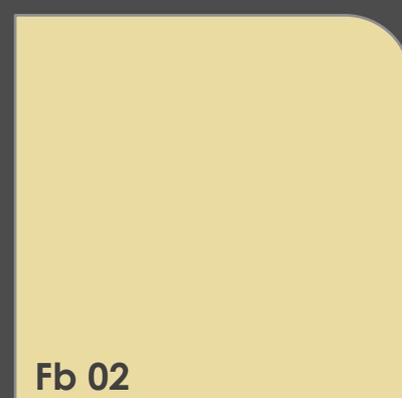
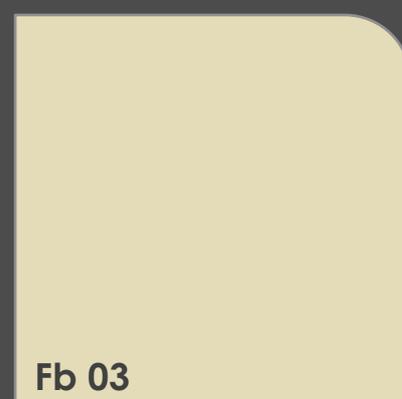
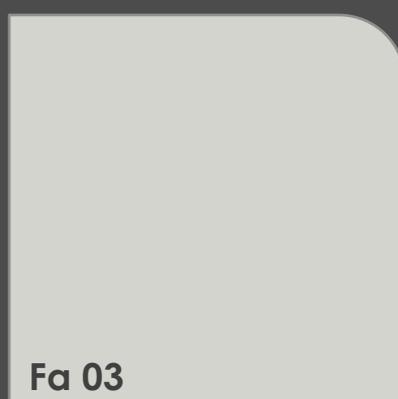
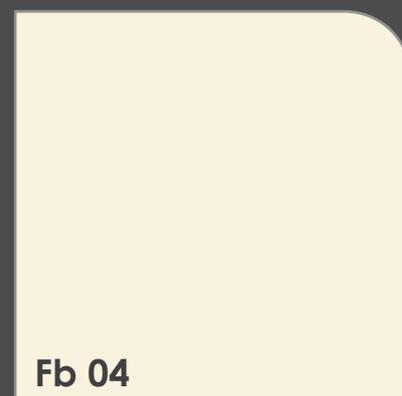
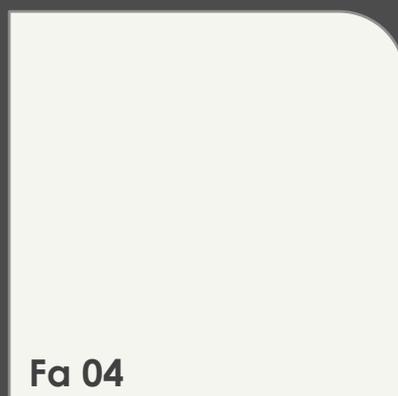
Fc 04 0502-Y
Fc 03 1020-Y
Fc 02 1030-Y
Fc 01 3010-Y10R

Fd 04 0505-Y30R
Fd 03 1010-Y40R
Fd 02 1020-Y30R
Fd 01 2010-Y30R

Fe 04 0502-Y50R
Fe 03 1005-Y80R
Fe 02 1010-Y60R
Fe 01 2005-Y80R

Fa

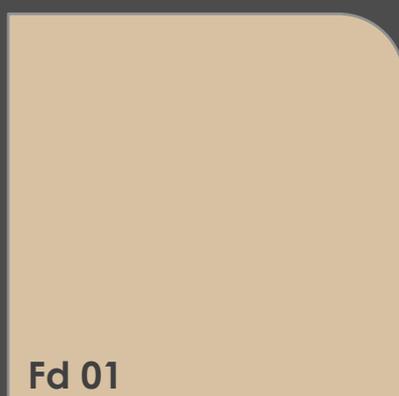
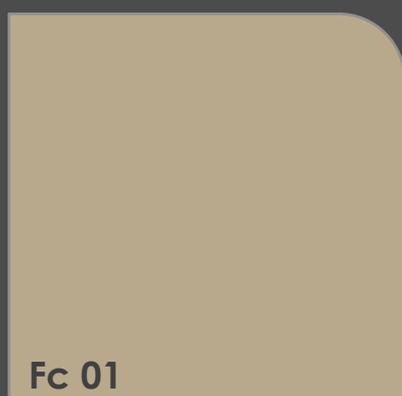
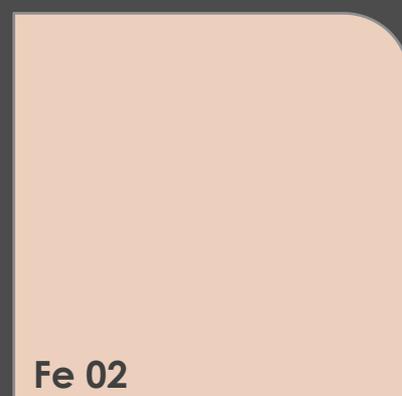
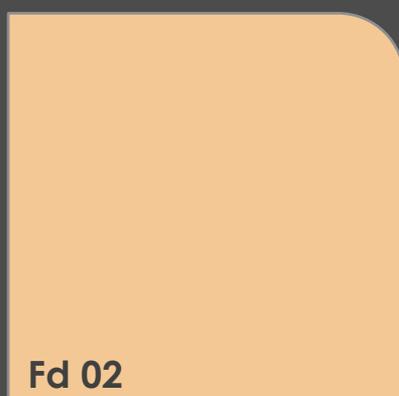
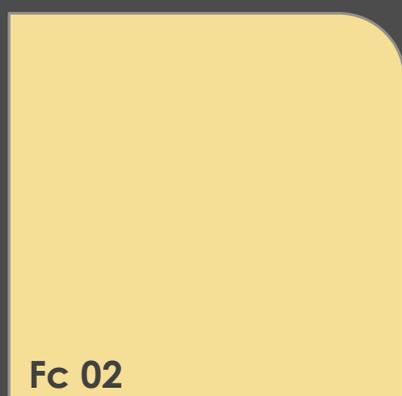
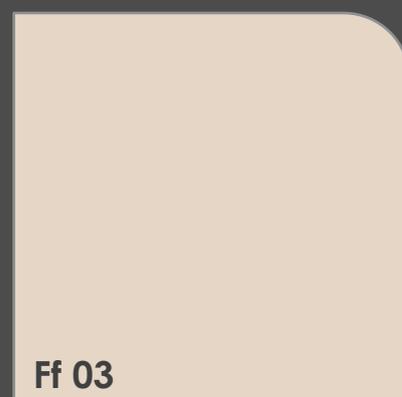
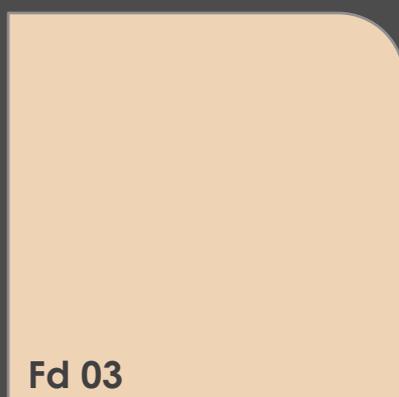
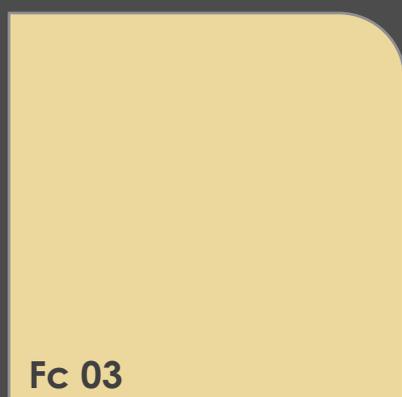
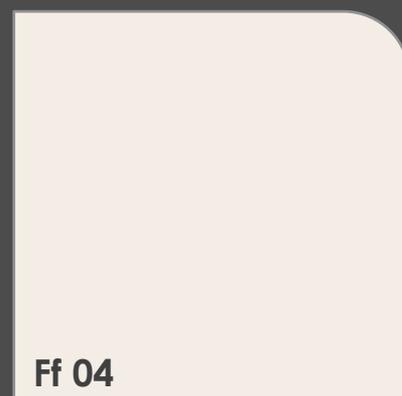
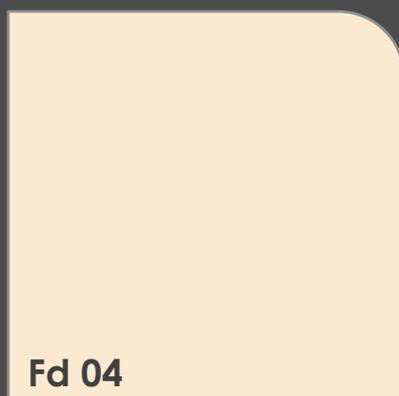
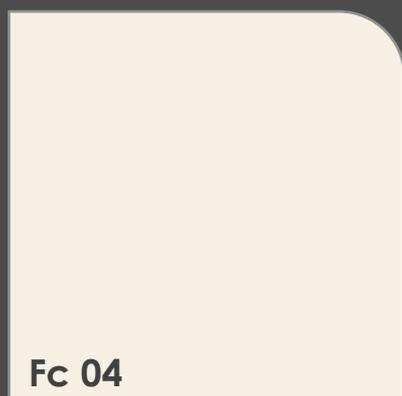
Fb



Fc

Fd

Fe



II – Les Menuiseries

Les Menuiseries

La couleur des menuiseries peut être choisie pour créer soit une ambiance "ton sur ton" (même tonalité que la façade mais plus affirmée sur le plan de l'intensité colorée (par exemple, volets bordeaux sur façade rosée) en ne faisant compter qu'une différence de valeur (plus clair ou plus foncé), soit pour produire un contraste doux (volets orangés sur façade jaune).

Sur des façades "grisées" de valeurs moyenne et foncée, les couleurs franches et sombres sont conseillées; sur les façades plus claires et colorées (ocre, gris rosé...), l'utilisation du bois, dans ses tonalités foncées est préconisée.

Si le choix s'oriente vers des tons clairs, le blanc pur, trop lumineux et "artificiel" dans un paysage rural, doit être modéré au profit d'un blanc ou gris clair légèrement teinté ou de couleurs adoucies, en accord avec la façade.

Il importe de conserver le rapport clair/obscur entre façade et menuiseries en évitant les contrastes trop marqués, en tonalité et /ou en clarté.



Le Bardage



"Revêtement extérieur ou paroi sans ouvertures, sous le toit, fixé sur l'ossature, qui a pour fonctions l'esthétique et la protection du bâtiment", l'habillage bois doit être choisi en accord avec les façades et les menuiseries, dont il peut être de même teinte, plus foncé ou équivalent à la valeur (luminosité).

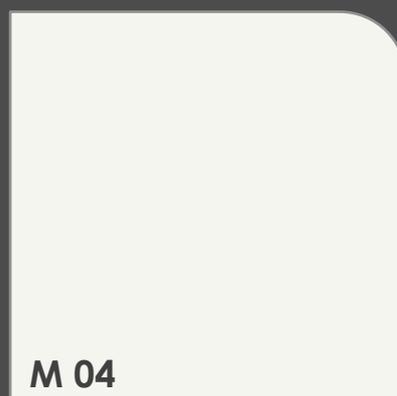
Toutefois, pour un matériau comme le PVC, il s'agit, pour préserver "l'image" de la construction, de privilégier les tons foncés, les teintes vives ou trop claires restant déconseillées du fait de leur impact dans le paysage.

La palette des menuiseries s'applique aux bardages et habillages bois (de M 16 à M 28)

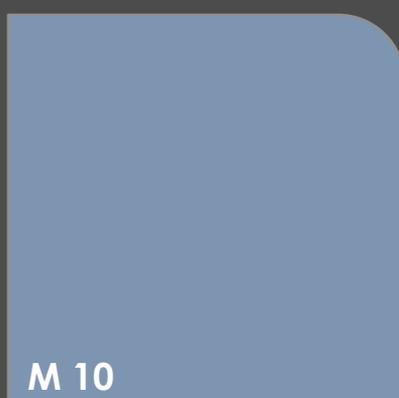
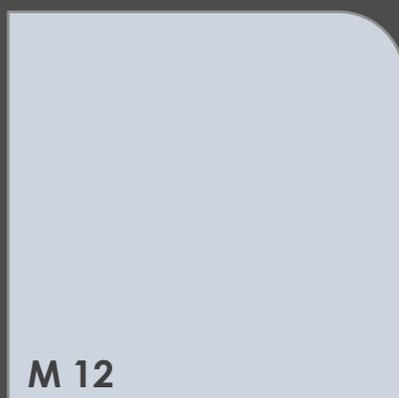
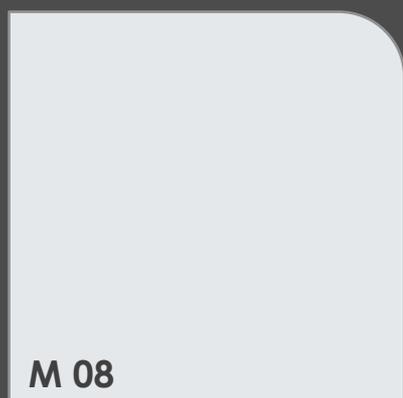
Il reste préférable de composer avec peu de couleurs et faire jouer la clarté plutôt que risquer des accords dissonants en utilisant trop de tonalités différentes et contrastées. Une couleur ne venant jamais seule, il importe avant tout choix de s'imprégner de l'ambiance existante, afin que la construction, à intégrer dans l'ostentation ou la discrétion, participe de l'unité de l'ensemble.

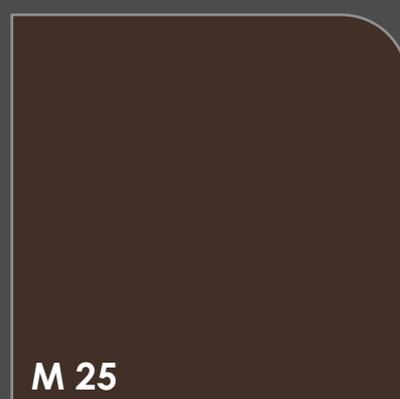
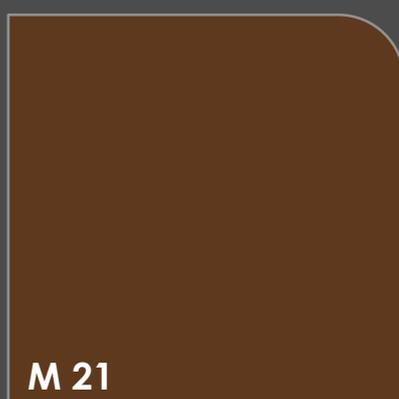
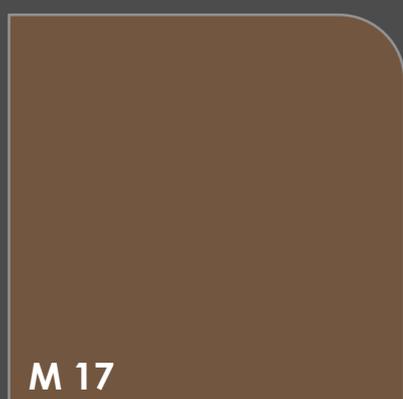
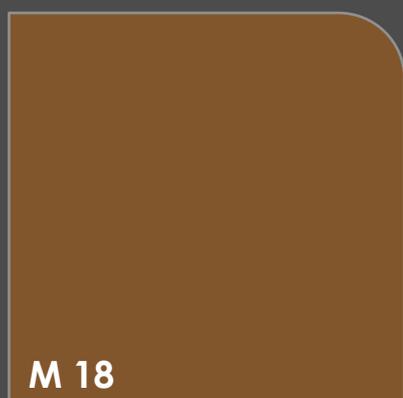
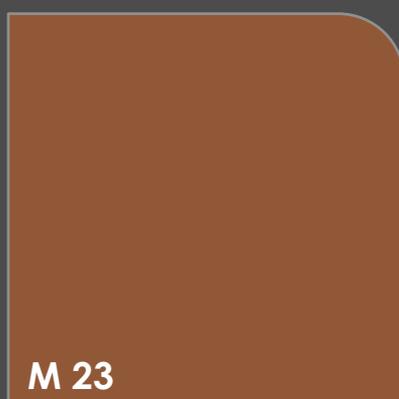
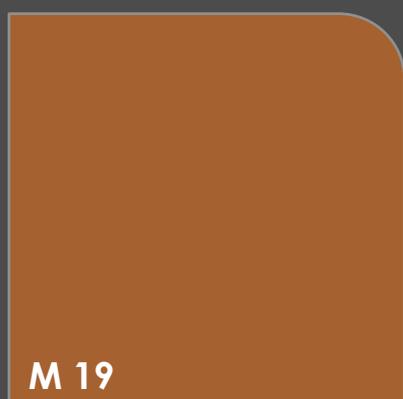
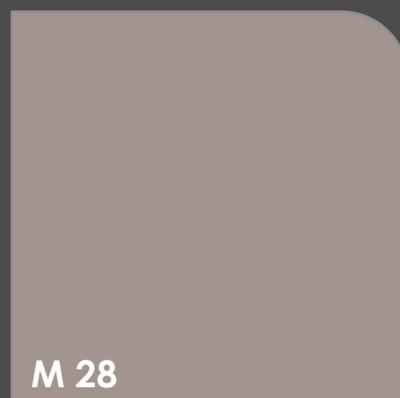
REFERENCES DES TEINTES : Nuancier NCS 1950

M 04	1000 N
M 03	3000 N
M 02	4500 N
M 01	7500 N
M 08	1002 B
M 07	1502 B
M 06	2502 B
M 05	4502 B
M 12	1010 R80B
M 11	2010 R80B
M 10	3020-R80B
M 09	4020 R90B
M 16	2020 Y10R
M 15	4020-G10Y
M 14	5010-B90G
M 13	6010-B90G
M 20	3020 Y30R
M 19	4040 Y40R
M 18	6020 Y20R
M 17	6010 Y50R
M 24	4020 Y30R
M 23	5030-Y50R
M 22	6010-Y30R
M 21	7020 Y30R
M 28	4005-Y80R
M 27	5020-Y70R
M 26	7010-Y90R
M 25	8010-Y50R



Cette palette s'applique également aux bardages et habillages bois des références M 16 à M 28





PRESCRIPTIONS

ASPECT ET COULEURS DES FACADES

Les propositions architecturales doivent contribuer à une mise en valeur pertinente des quartiers dans lesquels les projets s'inscrivent. Cette mise en valeur peut se justifier par la prise en compte soit d'une part, de références architecturales présentes sur le territoire, sans verser vers le façadisme ou le mimétisme, soit d'autre part, par une recherche visant à favoriser l'introduction d'une plus grande diversité architecturale cohérente avec son environnement.

Les constructions nouvelles doivent établir une continuité évidente de perception et d'aménagement avec le bâti environnant. Pour ce faire, elles seront composées dans un rapport étroit avec les constructions voisines en intégrant les grands principes de leur volumétrie et le lien avec l'espace public; de même la couleur, en rapport avec l'ambiance existante doit contribuer à la pérennisation d'une unité au sein du quartier.

LES FACADES ENDUITES

Les teintes des façades seront claires et subtilement teintées: pastel (couleur + blanc) ou gris coloré (couleur + gris clair ou moyen).

Les couleurs chaudes sont à préférer aux couleurs froides et doivent graviter majoritairement autour de la famille des jaunes: blanc cassé chaud, ocre, ocre jaune, jaune clair, orangé, ocre rose.

Les tons froids doivent être modérés, plutôt clairs ou grisés mais restent à éviter

Les tons vifs ou fort saturés, susceptibles de générer un contraste important dans le paysage et menacer l'harmonie avec les constructions avoisinantes sont interdits

Le blanc cru (pur) est interdit. Les tons foncés sont interdits

L'aspect architectural tiendra compte de celui des constructions existantes qui caractérisent le quartier dans lequel elles seront édifiées, dans la volonté de prolongement de "séquences d'architecture" homogènes afin que le bâtiment s'intègre au mieux à la culture, l'architecture, la forme urbaine et le paysage local.

LES OUVERTURES

Les tonalités dérivées des tons du bois (du brun au beige clair du bois non traité) sont conseillées.

Les couleurs autres (vert, bleu, rouge) seront plutôt foncées, sur de petites surfaces et dans un accord nuancé avec celle du fond de façade (couleur des volets issue de celle de la façade. Exemple : framboise sur rose pâle, marron sur jaune...) Le blanc cru (pur) est interdit

Pour les ouvertures en bois comme en PVC, la teinte doit rester en harmonie entre portes et volets, avec le bardage selon les cas et le caractère de la construction

Nuancier Communal

Document annexe au règlement du Plan Local d'Urbanisme

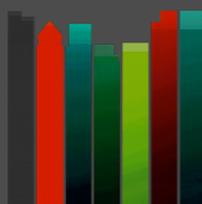
2017



CAHIER de COULEURS 2

Les Groupements d'Habitat Traditionnel de Pers-Jussy

Nuancier applicable aux zones Ua, Ua1, Ua2, Uh, AuAb ainsi qu'aux bâtiments à valeur patrimoniale



sophie garcia
coloriste

+33(0)6 23 90 02 75
yello@sophiegarciacoloriste.com

Image Factory - Les Papeteries
3, esplanade Augustin Aussédot - 74960 Cran Gevrier

Concernant le choix des peintures et des matériaux, les teintes des fabricants doivent être sélectionnées au plus proche de celles préconisées dans les palettes du nuancier communal.

Les teintes choisies pour les différents éléments de la construction (toiture, bardage, façade, menuiseries...) doivent être indiquées sur le permis de construire selon les références du nuancier communal (et non pas celles des fabricants). Exemple pour la façade : Fb 02

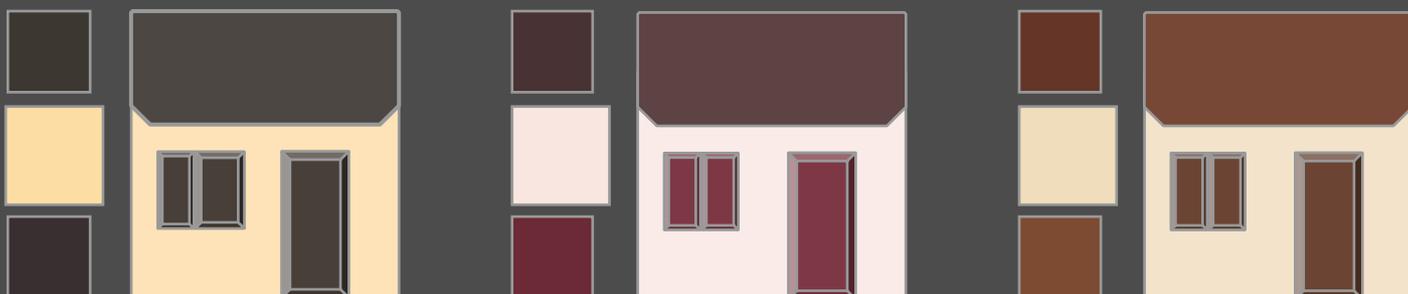
Exemples de coloration en " Ton sur Ton "

Déclinée en valeur et en saturation, (du clair au foncé et de la couleur pure au gris), une même couleur décomposée en plusieurs teintes peut servir l'ensemble d'une construction.

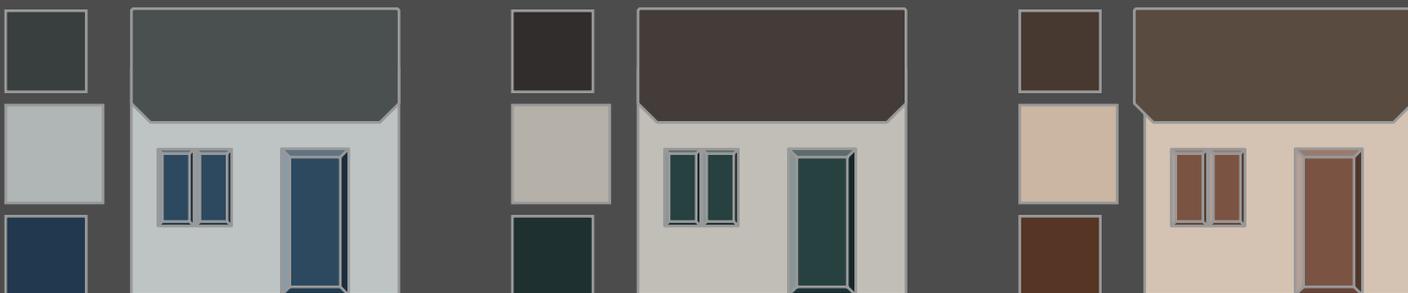
Sont ici présentés des exemples de coloration, dans la nuance, d'une habitation pour laquelle toiture, fond de façade et menuiseries sont choisis autour d'une même couleur (jaune, rose, beige - marron et bleu, vert, ocre).

Une coloration en camaïeu atténue le contraste clair/obscur généré par une façade très claire associée à des volets foncés, adoucit l'aspect de la construction et concourt à son intégration discrète dans le paysage.

Les constructions récentes



Les constructions anciennes



Le choix des Couleurs

Quelles que soient la nature, l'échelle et la fonction d'un édifice pour lequel le choix des matériaux et couleurs est à définir, une prise en considération du caractère du paysage ainsi que des constructions environnantes s'impose.

Un édifice fait partie d'un contexte. Il est toujours nécessaire de tenir compte des couleurs et des matériaux dominants du paysage, afin que le choix des tonalités de l'édifice à traiter soit cohérent avec le milieu, même si les teintes choisies sont contrastantes.

Suite à la prise en considération des éléments dominants environnementaux, l'édifice lui-même est abordé en commençant toujours par la palette générale et la couleur de la surface apparente prédominante qui se trouve souvent être la toiture, choisie au regard des toitures alentour. En relation avec la teinte du toit est alors déterminée la couleur de la façade. Sont enfin appréhendées dans la palette ponctuelle, les menuiseries et autres éléments de détail de la construction.

A ce stade, toute latitude est permise d'harmoniser les couleurs de l'édifice dans une ambiance "ton sur ton" (volets bruns sur façade jaune) ou au contraire dans des accords de couleurs plus contrastés.

Influencé par les préférences personnelles et la nécessité du respect de l'environnement existant, le choix de la coloration d'une construction doit s'appréhender élément par élément dans un processus allant du général au particulier:

- **Prise en compte de l'environnement naturel**
 - **Prise en compte des teintes des édifices voisins**
 - **Choix de la couleur de toiture**
 - **Choix de la couleur de façade**
 - **Choix de la couleur des menuiseries**
 - **Choix de la couleur du bardage et / ou des autres différents éléments architectoniques inhérents à la construction (retour de toit, balcons...)**
-

REFERENCES DES TEINTES : Nuancier RAL

Th 01 : RAL 7024

Th 02 : RAL 7012

Th 03 : RAL 7005

Th 04 : RAL 8019

Th 05 : RAL 7022

Th 06 : RAL 7013

Th 07 : RAL 8028

Th 08 : RAL 3009

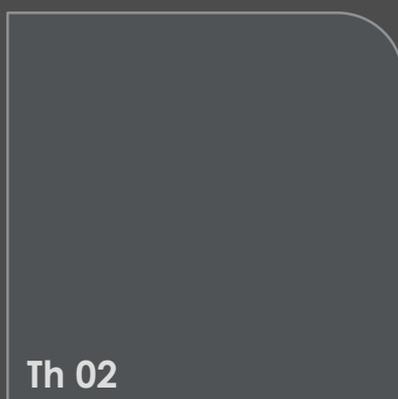
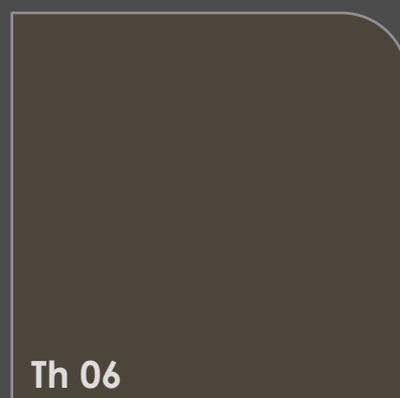
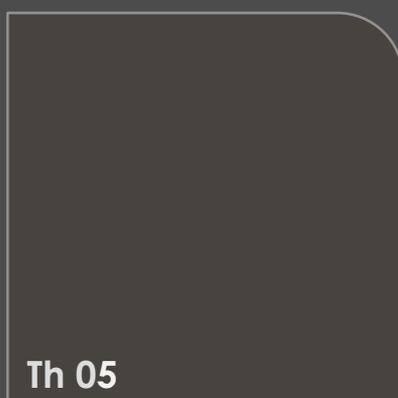
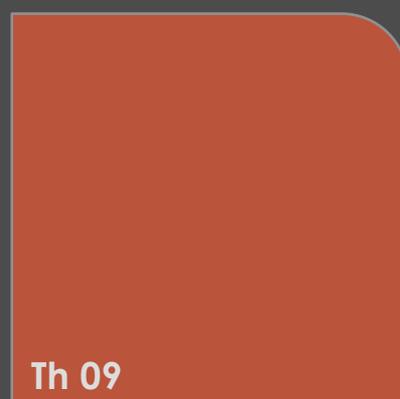
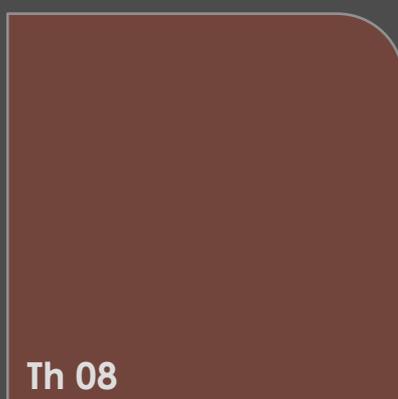
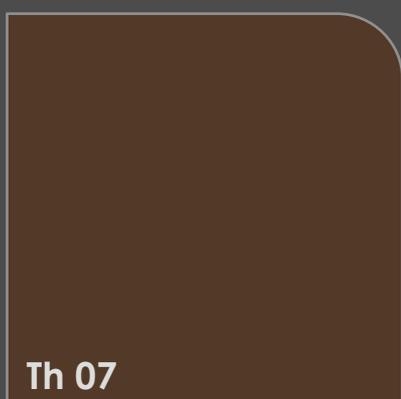
Th 09 : RAL 2001

Th 10 : RAL 3013

Th 11 : RAL 3016

Th 12 : RAL 2002

I - La Toiture



I - La Façade



Dans une ambiance colorée issue originellement des matériaux naturels, les teintes des façades du secteur du centre gravitent autour des gris colorés plutôt chauds mais s'affirment parfois dans des tons soutenus ou des gris foncés (avec des menuiseries colorées et claires).

La façade peut être relativement colorée, mais l'emploi de tons trop vifs ou trop en contraste avec le paysage environnant reste à éviter (plus encore dans les hameaux). Le choix de la tonalité peut être orienté par la toiture; la valeur (clarté) doit s'approcher de celle des bâtiments alentour ou du même style.

Du fait de l'impact visuel fort que peuvent produire, de loin comme de près, des tons trop saturés, il est donc préférable, (au regard de l'emplacement de la construction et de son "impact paysager"), de réserver l'utilisation des couleurs vives ou foncées aux menuiseries ou autres éléments de petite surface et de s'orienter vers des tons subtilement colorés pour la façade.

La palette de couleurs des façades, inspirée des tons lumineux et gris colorés des constructions anciennes des hameaux, assortis de quelques teintes dérivées, est constituée de 6 tonalités exprimées, chacune dans divers niveaux de saturation (de la couleur pure au gris) et dans un dégradé suivant différents niveaux de clarté (valeur foncée, moyenne, claire).

Composées de 16 teintes, cette palette présente des gris froids à peine teintés, des gris colorés jaunes, ocres et roses et de quelques couleurs un peu plus vives et lumineuses que celles de l'existant afin d'amener à une "transition" douce avec les constructions modernes à venir alentour.

Dans le respect de ses spécificités, caractère, morphologie, histoire, la couleur doit contribuer à la fois à la valorisation de la construction, à la fois, dans une logique d'accompagnement et une volonté d'homogénéité au sein du quartier, à sa juste intégration dans le centre-bourg et au cœur des hameaux, dont il importe de préserver l'identité (et venir l'enrichir).

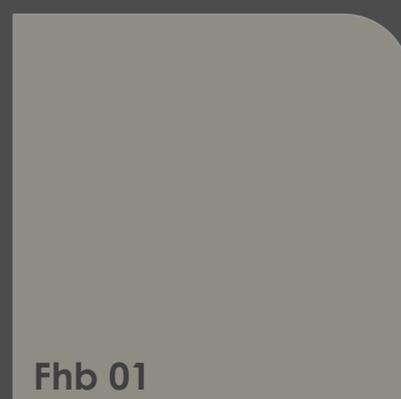
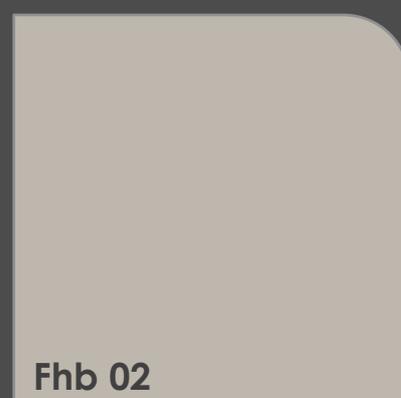
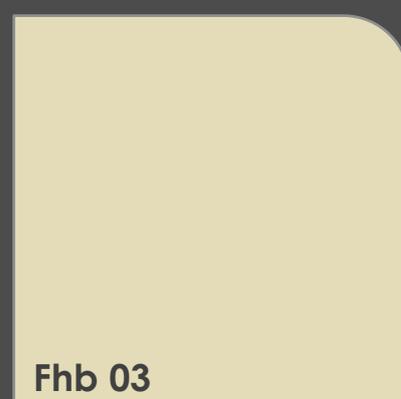
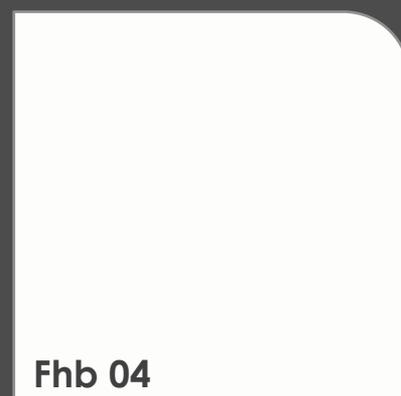
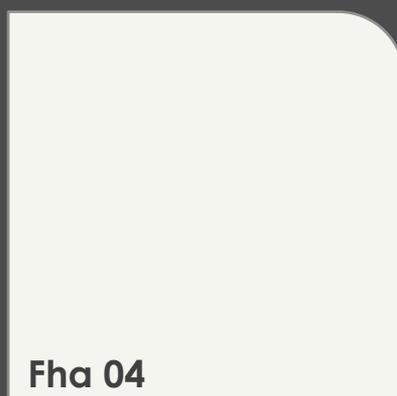
I - La Façade

REFERENCES DES TEINTES : Nuancier NCS 1950

Fha 04	1000-N
Fha 03	1502-B
Fha 02	2005-R0B
Fha 01	3500-N
Fhb 04	0500 N
Fhb 03	1010-G90Y
Fhb 02	2502 -Y
Fhb 01	4502-Y
Fhc 04	0502 Y
Fhc 03	1020 Y
Fhc 02	2005-Y10R
Fhc 01	3005-G80Y
Fhd 04	1005-Y
Fhd 03	1010-Y20R
Fhd 02	2020-Y10R
Fhd 01	3005-Y20R
Fhe 04	0502-Y50R
Fhe 03	1005-Y80R
Fhe 02	2005-Y40R
Fhe 01	3010-Y20R

Fha

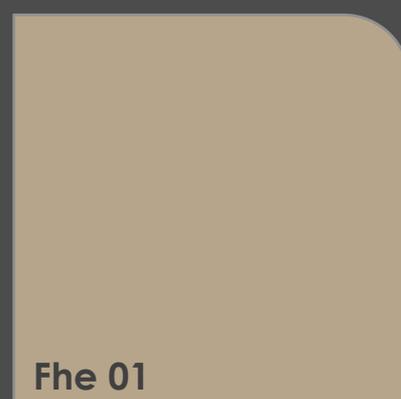
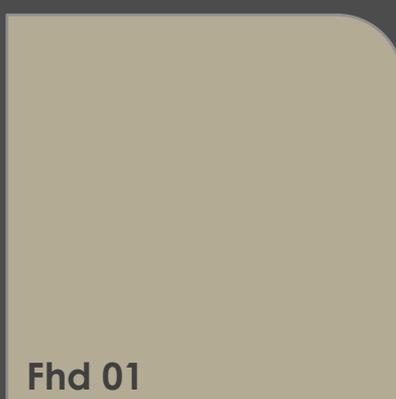
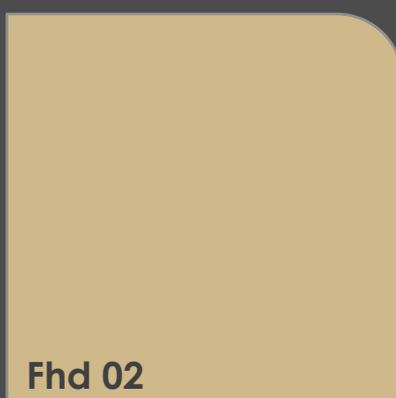
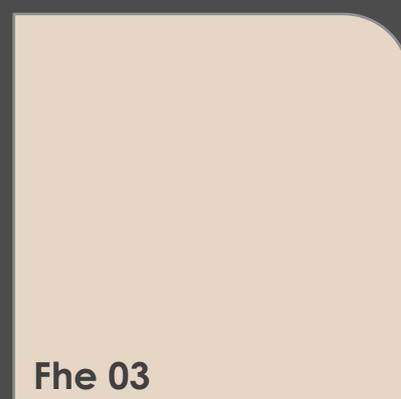
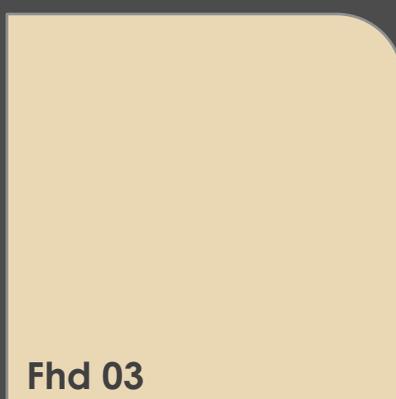
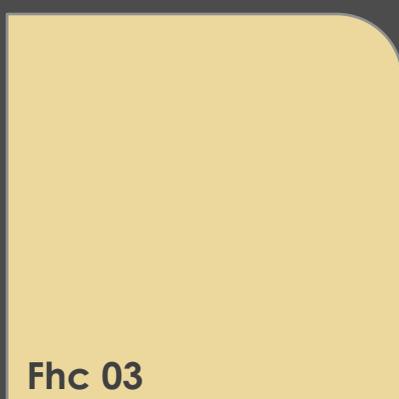
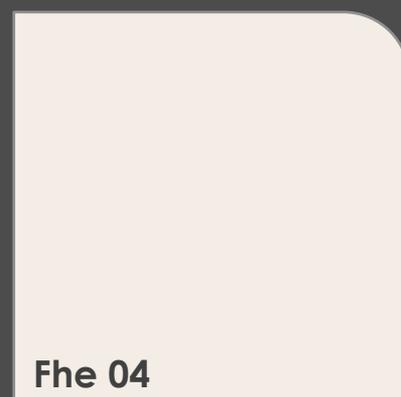
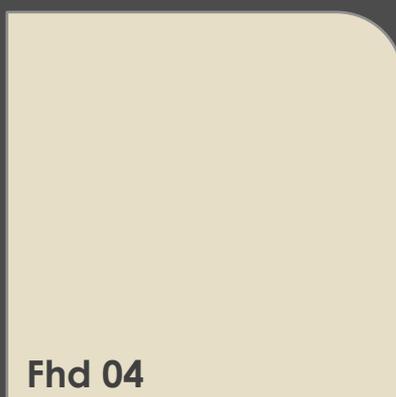
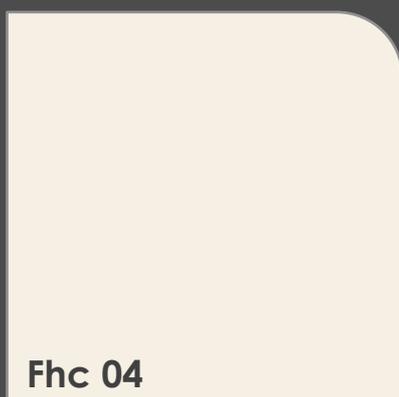
Fhb



Fhc

Fhd

Fhe



II - Les Menuiseries et Bardages

Destinée aux éléments de l'architecture tels que les portes et les volets, et s'appliquant également en partie, aux bardages partiels et habillages bois, la palette, composée de 24 tonalités, partagée entre tons chauds et tons froids, s'inspire de la gamme riche de tonalités du bois, des teintes "historiques" propres aux constructions anciennes, dont les façades le plus souvent grisées, sont dynamisées par des tons francs (vert, bleu, bordeaux...), soutenus mais en harmonie avec l'histoire des constructions et le paysage environnant.



Les Menuiseries

En cas de réhabilitation, dans un souci de préservation du caractère patrimonial du bâtiment, les matériaux autres que le bois ou le métal peint sont à éviter de même que les tons trop clairs. Sur des façades "grisées" de valeurs moyenne et foncée, les couleurs franches et sombres sont conseillées; sur les façades plus claires et colorées (ocre, gris rosé...), l'utilisation du bois, dans ses tonalités foncées est préconisée.

Si le choix s'oriente vers des tons clairs, le blanc pur, cru, trop lumineux et "artificiel" dans un paysage rural, doit être modéré au profit d'un gris légèrement teinté ou de couleurs adoucies, en accord avec la façade.

Le Bardage

"Revêtement extérieur ou paroi sans ouvertures, sous le toit, fixé sur l'ossature, qui a pour fonctions l'esthétique et la protection du bâtiment", cet habillage, en bois le plus souvent, doit être choisi en accord avec les façades et les menuiseries, dont il peut être de même teinte, plus foncé ou équivalent à leur valeur (luminosité).

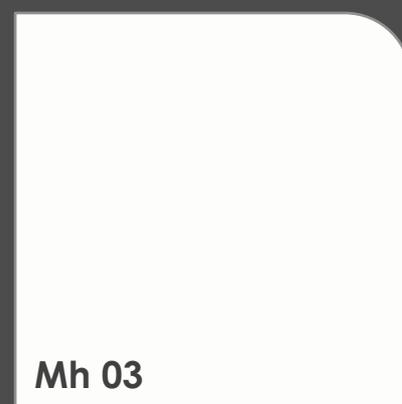
Toutefois, pour un matériau autre, (comme le PVC), il importe de préserver "l'image" de la construction, par la couleur notamment, en privilégiant les tons foncés. Les teintes trop vives ou trop claires restent déconseillées du fait de leur impact fort dans le paysage.

La palette des menuiseries s'applique aux bardages et habillages bois (de Mh 16 à Mh 27)

Il reste préférable de composer avec peu de couleurs et de faire jouer la clarté plutôt que risquer des accords dissonants en utilisant trop de tonalités différentes et contrastées entre elles et avec l'environnement. Une couleur ne venant jamais seule, il reste nécessaire avant tout choix de tonalité de s'imprégner de l'ambiance existante alentour (chaude, grisée, contrastée....) afin que la construction, dans l'ostentation ou la discrétion, participe de l'unité de l'ensemble.

REFERENCES DES TEINTES : Nuancier NCS 1950

Mh 01	7005 R20B
Mh 02	3060-R
Mh 03	0500-N
Mh 04	4020 B
Mh 05	3030 B
Mh 06	2020 R90B
Mh 07	1010 R80B
Mh 08	6020-B30G
Mh 09	4020-B30G
Mh 10	3020-B10G
Mh 11	1510 B50G
Mh 12	5010-B90G
Mh 13	4020 G
Mh 14	3010-G20Y
Mh 15	2020 Y10R
Mh 16	6010 Y50R
Mh 17	6020 Y20R
Mh 18	4040 Y40R
Mh 19	3020 Y30R
Mh 20	7020 Y30R
Mh 21	6010-Y30R
Mh 22	5030-Y50R
Mh 23	4020 Y30R
Mh 24	8010-Y50R
Mh 25	7010-Y90R
Mh 26	5020-Y70R
Mh 27	4005-Y80R



! Cette palette s'applique également aux bardages et aux habillages bois des références Mh 16 à Mh 27

